

L'Équateur travaille en faveur du secteur féminin



Par María Josefina Arce.

Jusqu'à vendredi prochain, et à l'occasion de la journée Internationale pour l'élimination de la violence contre la femme, une campagne nationale est organisée en Équateur pour éveiller la conscience de la société sur la nécessité de mettre fin aux mauvais traitements et à la discrimination de cet important secteur de la population.

Il faut dire que le gouvernement du président Rafael Correa travaille sur cet aspect depuis son arrivée au pouvoir en 2007. Les efforts consentis en ce sens par son cabinet ont été reconnus à niveau international. L'ONU par exemple a mis en relief les politiques publiques appliquées par le gouvernement équatorien et lesquelles garantissent l'accès des femmes à la santé, à l'éducation, à la justice, entre autres.

La réalité est que la Constitution adoptée en 2008, place l'être humain au centre des actions de l'État. Les femmes y occupent une place de premier plan.

C'est ainsi que la nouvelle constitution offre une protection spéciale et prioritaire à un secteur aussi vulnérable que celui des filles, des adolescentes, des femmes mûres et âgées, des femmes enceintes ou en période d'allaitement et des femmes déplacées, surtout si elles sont victimes de mauvais traitements, de violence domestique ou sexuelle.

Elle octroie le droit à la protection sociale à ceux qui sont en charge du travail non rémunéré au foyer, pour la plupart des femmes. La priorité est accordée aussi, au moment d'octroyer des logements, aux femmes têtes de famille.

Le gouvernement du président Correa a également créé des instances judiciaires spécialisées en violence contre la femme et la famille et un Code Organique Intégral Pénal qui définit les délits de haine contre ce genre.

La loi équatorienne sanctionne le féminicide. Il ne s'agit pas uniquement de traduire en justice ceux qui commettent ce délit, mais de rendre visible une problématique qui affecte le pays et qui est assez courante.

Le ministre de l'Intérieur, Diego Fuentes, a expliqué que les appels aux secours ont diminué de plus de 10 000 en 2014 à un peu plus de 6 000 cette année.

Le Ministère de la Justice de son côté, a signé un accord avec les Foyers d'accueil pour contribuer à l'élimination de la violence de genre dans ce pays et donner suite au programme de renforcement de ces centres, mis en place en 2013.

Par cette initiative, le Ministère fournit des financements à ces endroits qui accueillent les femmes victimes de violence de genre, une fois qu'une sentence pénale a été dictée contre l'agresseur.

L'Équateur a beaucoup avancé en matière d'application de politiques qui cherchent à diminuer les inégalités de genre. Tout au long de ces 9 années de Révolution Citoyenne, par exemple, le pourcentage de femmes qui sont entrées à l'université s'est accru notablement.

D'autres initiatives ont été prises pour créer des emplois, donner accès aux crédits, et pour octroyer des terres et des logements à cet important secteur de la société.

L'Alliance Pays, coalition au gouvernement s'est engagée à tout faire pour garantir l'égalité de genre. Elle est consciente du fait que si l'on rêve de la construction d'un pays plus équitable, où règne la justice sociale, les droits les plus élémentaires doivent être garantis à la femme, qui doit être une part active de la nouvelle société.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/112977-lequateur-travail-en-faveur-du-secteur-feminin>



Radio Habana Cuba